

QUANTEL

Société Anonyme

2 bis, avenue du Pacifique
91940 Les Ulis

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Quantel

ACEFI CL
48 Avenue du Président Wilson
75116 Paris

Deloitte & Associés
185 Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur Seine

QUANTEL

Société Anonyme
2 Bis Avenue du Pacifique
91940 Les Ulis

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société Quantel,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Quantel relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'Administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

Quantel

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Points clés de l'audit	Réponse d'audit apportée
<i>Evaluation des titres de participation</i>	
<i>(notes 5.2.3 et 5.2.15 de l'annexe aux comptes annuels)</i> Au 31 décembre 2017, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 35 282 milliers d'euros, soit 55% du total de l'actif. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au	Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont notamment consisté à vérifier, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la direction,

<p>coût d'acquisition hors frais accessoires.</p> <p>Les titres acquis au cours de l'exercice sont ceux des sociétés Keopsys, LEA Photonics, Sensup et Veldys, qui ont fait l'objet d'un apport en nature par Esira, actionnaire de Quantel SA, approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 6 octobre 2017.</p> <p>Dans les comptes annuels, cet apport en nature a été comptabilisé sur la base de la valeur nette comptable des actions Keopsys, Lea Photonics et Sensup et des parts sociales de Veldys telle que figurant dans les comptes sociaux d'Esira au 31 décembre 2016.</p> <p>Comme indiqué dans la note 5.2.3 de l'annexe aux comptes sociaux, la valeur d'utilité est déterminée selon la méthode des cash-flow futurs actualisés, représentant la meilleure estimation par la direction de l'ensemble des conditions économiques. L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres repose sur un modèle d'évaluation complexe et requiert l'exercice du jugement de la direction (notamment sur les hypothèses de flux de trésorerie et le taux d'actualisation retenus).</p> <p>Compte tenu du poids des titres de participation au bilan, de la complexité du modèle utilisé et de la sensibilité aux variations de données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation comme un point clé de notre audit présentant un risque d'anomalies significatives.</p>	<p>est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés.</p> <p>Nous avons tout d'abord testé le fonctionnement des contrôles de la société relatifs au processus de détermination des valeurs d'utilité des titres de participation.</p> <p>Nos travaux ont également consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">- obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques, établis sous le contrôle de leur direction générale pour chacune de ces activités ;- vérifier le bien-fondé des hypothèses retenues dans la détermination de la valeur d'utilité des titres de participation, en particulier les taux d'actualisation retenus ;- tester l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la société. <p>Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes annexes 5.2.3 et 5.2.15 aux comptes annuels.</p>
---	--

Points clés de l'audit	Réponse d'audit apportée
<u>Comptabilisation du chiffre d'affaires des contrats à long terme</u>	
<p><i>(note 5.2.11 de l'annexe aux comptes annuels)</i></p> <p>Le chiffre d'affaires de la société s'élève à 35 215 milliers d'euros au 31 décembre 2017 et la part des contrats à long terme représente une proportion importante (30% du chiffre d'affaires total). La société comptabilise les résultats sur ces contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note 5.2.11 de l'annexe.</p> <p>Le montant de chiffre d'affaires et de marge à comptabiliser sur l'exercice, et éventuellement de provision pour perte à terminaison à la date de clôture, dépend de la capacité de l'entité à mesurer les coûts encourus sur un contrat et à estimer de manière fiable les coûts restant à engager jusqu'à la fin du contrat. Si le résultat à terminaison d'un contrat ne peut pas être déterminé de manière fiable, le chiffre d'affaires doit être limité au montant des coûts encourus dont il est probable qu'ils seront recouverts.</p> <p>Ces estimations sont réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale. Compte tenu du poids des contrats à long terme sur le chiffre d'affaires et de la complexité des estimations, nous avons considéré que la comptabilisation du chiffre d'affaires des contrats à long terme constituait un point clé de l'audit présentant un risque d'anomalies significatives, car elle dépend des estimations à terminaison et du correct calcul du taux d'avancement par les coûts de ces contrats au 31 décembre 2017.</p>	<p>Nous avons examiné le caractère approprié des procédures de contrôle mises en place par la société permettant de couvrir les risques d'anomalies significatives que nous avons identifiées sur le chiffre d'affaires des contrats à long terme.</p> <p>Nos travaux ont également consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison, notamment au moyen de tests de substance, pour nous assurer de la bonne marche des projets et de la correcte détermination des pertes à terminaison le cas échéant ; - revoir les calculs effectués par la société pour déterminer le taux d'avancement des contrats pour la comptabilisation du chiffre d'affaires en effectuant sur la base d'échantillons des tests de substance sur les coûts de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; - comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes pour vérifier la fiabilité des estimations. <p>Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note annexe 5.2.11 aux comptes annuels.</p>

Quantel

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Quantel par l'Assemblée Générale du 30 juin 1994 pour le cabinet ACEFI-CL sous la dénomination sociale « Cabinet Laudignon », modifiée le 20 mai 2009 pour prendre le nom ACEFI-CL, et par l'Assemblée Générale du 5 juin 2003 pour le cabinet Deloitte & Associés.

Quantel

Au 31 décembre 2017, le cabinet ACEFI-CL était dans la 24^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés dans la 21^{ème} année, les deux cabinets étant dans la 21^{ème} année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé, et compte tenu des acquisitions ou fusions de cabinets intervenues antérieurement à ces dates.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'Administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement

Quantel

ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Quantel

Rapport au Conseil d'Administration remplissant les fonctions du comité d'audit

Nous remettons un rapport au Conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

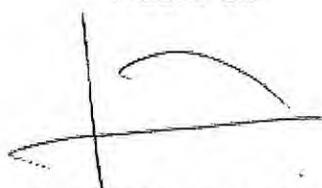
Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Neuilly sur Seine, le 26 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

ACEFI CL

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line across the middle, and a curved line on the right.

Jean-Luc LAUDIGNON

Deloitte & Associés

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'G' and 'A'.

Alain GUINOT

I. COMPTES SOCIAUX DE QUANTEL AU 31 DECEMBRE 2017

1. Bilan au 31 décembre 2017 (en K€)

SA Quantel Actif	2017 brut	2017 Amort & dépr.	2017 Net	2016 Net
Immobilisations incorporelles				
Concessions, Brevets, Droits similaires	676	63	613	716
Autres immobilisations incorporelles	693	489	204	74
Sous-total	1 369	552	817	790
Immobilisations corporelles				
Construction s/ sol d'autrui	116	104	12	12
Instal.technique, matériel & outillage	4 617	4 352	265	455
Autres mobilisations corporelles	1 537	1 170	367	444
Sous-total	6 270	5 626	644	911
Immobilisations financières				
Participations	41 268	5 986	35 282	25 210
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières	877		877	881
Sous-total	42 145	5 986	36 159	26 091
Total de l'actif immobilisé	49 784	12 165	37 620	27 792
Stock et en-cours				
Matières premières et consommables	3 756	1 320	2 437	3 373
Travaux en cours	683		683	862
Produits finis	877	270	607	843
Marchandises	73	11	62	450
Sous total	5 389	1 601	3 789	5 528
Avances & acomptes versés s/cdes	210		210	167
Créances d'exploitation				
Créances clients & comptes rattachés	5 126	81	5 045	5 388
Autres créances	10 917	216	10 701	9 754
Sous-total	16 043	297	15 746	15 142
Total de l'actif circulant	21 642	1 898	19 745	20 837
Disponibilités	5 703		5 703	3 688
Charges constatées d'avance	466		466	402
Charges à répartir sur plusieurs exercices	11		11	26
Ecart de conversion Actif	426		426	221
Total de l'actif	78 033	14 062	63 971	52 965

SA Quantel passif	2017	2016
Capitaux propres et réserves		
Capital	15 771	8 832
Primes d'émission, d'apport et de fusion	24 863	22 666
Réserve légale	240	240
Réserves pour plus-values à long terme	90	90
Autres réserves	62	62
Report à nouveau	-2 883	-2 763
Résultat de l'exercice	1 683	-120
Provisions réglementées		
Total capitaux propres	39 827	29 007
Autres fonds propres		
Avances conditionnées	0	0
Total fonds propres	39 827	29 008
Provision pour risques et charges		
Provisions pour risques	667	538
Provisions pour charges	133	58
Total provisions	800	596
Dettes financières		
Autres emprunts obligataires	2 800	2 800
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	8 742	5 608
Emprunts et dettes financières divers	1 523	1 325
Autres dettes financières		
Total dettes financières	13 065	9 733
Acomptes reçus sur commandes	3 330	4 988
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 344	2 745
Dettes fiscales et sociales	2 073	2 240
Autres dettes	351	686
Total autres dettes	5 768	5 671
Produits constatés d'avance	779	2 783
Ecart de conversion Passif	402	186
Total passif	63 971	52 965

2. Compte de résultat (en K€)

SA Quantel compte de résultat au 31 décembre	2017	2016
Produits d'exploitation		
Montant net du Chiffre d'affaires	35 215	30 220
Production stockée	-403	65
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	652	608
Reprise sur amortissements & provisions - Transferts de charges	1 966	1 647
Autres produits	519	73
Total des produits d'exploitation	37 949	32 613
Charges d'exploitation		
Achats de matières premières, marchandises et sous traitance industrielle	16 080	15 602
Variation de stocks	1 388	-1 020
Autres achats et charges externes	5 846	5 135
Impôts, taxes et versements assimilés	624	607
Salaires et traitements	7 428	7 228
Charges sociales	3 336	3 340
Dotations aux amortissements	437	354
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions		
- Sur actif circulant	1 617	1 673
- Pour risques et charges	438	58
Autres charges	474	55
Total des charges d'exploitation	37 668	33 032
Résultat d'exploitation	281	-419
Produits financiers	407	461
Charges financières	389	919
Résultat financier	17	-458
Produits Exceptionnels	224	97
Charges Exceptionnelles	229	43
Résultat exceptionnel	-5	54
Impôts sur les bénéfices	-1 390	-703
Total des produits	38 579	33 171
Total des charges	36 896	33 291
Résultat net	1 683	-120

3. Tableau des flux de trésorerie (en K€)

	Variation 2017	Variation 2016
Opérations d'exploitation		
Résultat net	1 683	-120
Amortissements	437	354
Provisions	136	123
+/- des actifs cédés	46	113
Capacité d'autofinancement	2 302	471
Actifs d'exploitation		
Stocks et en cours	1 791	-1 085
Avances et acomptes versés sur commandes	-43	121
Créances clients, comptes rattachés	359	1 396
Autres créances	534	-207
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes	-1 658	2 436
Dettes fournisseurs, comptes rattachés	599	-1 971
Autres dettes	-2 291	-417
Variation du besoin de fonds de roulement	-709	273
Aide		
Aide versées	0	-45
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 593	699
Opération d'investissement		
Acquisitions éléments actifs immobilisés		
Immo. Incorporelles	-208	-94
Immo. Corporelles	-207	-549
Immo. Financières	-10 073	-1 013
Cessions éléments actifs immobilisés		
Immo. Incorporelles	32	
Immo. Corporelles	155	0
Immo. Financières	5	400
Dettes sur immobilisations		
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement	-10 296	-1 256
Opérations de financement		
Augmentation capital	9 137	2 249
Avances intra-groupe	-1 553	-1 136
Micado	0	0
Emprunt	3 300	86
Remboursement emprunt	-273	-431
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	10 611	769

Variation de trésorerie	1 908	212
Trésorerie à l'ouverture	-1 257	-1 469
Trésorerie à la clôture	651	-1 257
Variation de trésorerie	1 908	212

4. Projet d'affectation du résultat (en K€)

Origines :	
Report à nouveau antérieur	-2 883
Résultat de l'exercice 2017	1 683
Affectations :	
Report à nouveau après affectation	-1 200

5. Annexe des comptes sociaux

5.1 Evénements significatifs intervenus au cours de l'exercice écoulé

L'année 2017 a été marquée par le rapprochement entre le groupe Keopsys et le groupe Quantel, par l'apport par ESIRA à Quantel de l'intégralité des actions et parts sociales qu'elle détenait dans les sociétés Keopsys, LEA Photonics, Sensup et Veldys. Cette opération a été réalisée le 6 octobre 2017 suite à son approbation par l'assemblée générale extraordinaire de Quantel et a fait l'objet d'un document d'information, visé par l'Autorité des marchés financiers le 19 septembre 2017, et disponible sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et sur le site de la Société (www.quantel.com) dans la rubrique « Finance / Information règlementée ».

Ainsi et conformément au traité d'apport conclu le 30 juin 2017 entre Esira et Quantel, Esira a apporté à Quantel:

- (i) l'intégralité des actions ordinaires émises par Keopsys, soit 1.049.198 actions d'une valeur nominale unitaire de deux (2) euros chacune, représentant 100 % du capital social et des droits de vote de Keopsys, pour un montant total de 7.271.000 euros;
- (ii) l'intégralité des actions ordinaires émises par LEA Photonics, soit 150.000 actions d'une valeur nominale unitaire de dix (10) euros chacune, représentant 100 % du capital social et des droits de vote de LEA Photonics, pour un montant total de 1.500.000 euros ;
- (iii) l'intégralité des actions ordinaires émises par Sensup, soit 9.000 actions d'une valeur nominale unitaire de cent (100) euros chacune, représentant 100 % du capital social et des droits de vote de Sensup, pour un montant total de 900.000 euros.; et
- (iv) quatre-vingt-dix-neuf (99) parts sociales émises par Veldys, d'une valeur nominale unitaire de dix (10) euros chacune, représentant 99 % du capital social de Veldys, pour un montant total de 990 euros.

La valeur totale de l'Apport s'élève à 9.671.990 euros.

En rémunération de l'Apport, Quantel a émis au profit d'Esira, 6.939.441 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale d'un (1) euro chacune, entièrement libérées, pour un montant nominal total de 6.939.441 euros.

Le capital social de Quantel a ainsi été porté de 8.832.016 euros à 15.771.457 euros.



Dans les comptes sociaux de Quantel, l'Apport a été comptabilisé sur la base de la valeur nette comptable des actions Keopsys, LEA Photonics et Sensup et des parts sociales de Veldys telle que figurant dans les comptes sociaux d'Esira au 31 décembre 2016.

La différence entre la valeur nette comptable de l'Apport (soit 9.671.990 euros) et le montant nominal de l'augmentation de capital (soit 6.939.441 euros) représente une prime d'apport de 2.732.549 euros qui a été comptabilisée au crédit du compte « prime d'apport » de Quantel, sur lequel porte les droits de tous les actionnaires actuels et nouveaux de Quantel.

Enfin les honoraires liés à cette opération ont été portés au débit de ce même compte d'apport (pour un total de 535.040 €uros)

À la suite de cette opération, Monsieur Marc Le Flohic, Président-Directeur général de la Société, est devenu l'actionnaire majoritaire de Quantel et détient désormais indirectement, à travers les sociétés ESIRA et EURODYNE, 54,72% du capital et 56,10 % des droits de vote de la Société.

Le 9 janvier 2018, la société Iridex enregistrée dans le Delaware aux États-Unis a déposé une plainte devant la Cour de Californie en contrefaçon de brevet et de marque, ainsi que pour violation de contrat. Cette plainte a été déposée à l'encontre de Quantel Medical et Quantel en France, ainsi que Quantel USA. Le Groupe a immédiatement mandaté un cabinet d'avocats spécialisé qui assure sa défense et est confiant sur l'issue de ce litige, d'autant que les relations contractuelles entre Quantel Medical et Iridex sont anciennes. Le Groupe n'a pas jugé nécessaire de provisionner un quelconque risque de pénalités. Toutefois, il a été constitué une provision pour la défense juridique du Groupe à hauteur de 200k€ intégralement pris en charge par la société Quantel Medical au 31 décembre 2017.

5.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux dispositions du Code de Commerce, du Plan Comptable Général tels que décrits dans le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, tel que modifié par les règlements de l'ANC n°2015-05 et ANC n°2016-07 et des pratiques comptables généralement admises en France. Les gains et pertes de change liés à des opérations commerciales sont désormais présentés en résultat d'exploitation, et non plus en résultat financier, en vertu de l'application du règlement de l'ANC n°2015-05 ; si la précédente règle avait été appliquée, l'impact sur le résultat d'exploitation aurait été de +136K€.

5.2.1 Immobilisations incorporelles

Les frais afférents aux brevets et marques sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans.

Les logiciels acquis sont évalués à leur coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur trois ans.

Les malis de fusion, correspondant aux fonds de commerce des sociétés absorbées, étant des actifs d'une durée d'utilisation indéterminable, ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel (*impairment test* basé sur les cash flow futurs).

Depuis 2005, les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

5.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les durées et les méthodes les plus couramment retenues sont les suivantes :

Nature	Durée	Méthode
Matériel Industriel	3 à 10 ans	Linéaire
Agencements Matériel Industriel	5 ans	Linéaire
Installations générales	10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau	4 à 7 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

5.2.3 Titres de participations

Méthode d'évaluation :

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la situation financière des sociétés le justifie notamment eu égard à la valeur d'utilité déterminée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés (DCF), représentant la meilleure estimation par la Direction financière de l'ensemble des conditions économiques.

5.2.4 Stocks et En-cours

Méthode :

La méthode de valorisation est basée sur le principe du prix moyen pondéré (PMP).

Valorisation :

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits finis et les travaux en-cours comprennent les consommations matières et les charges directes de production sur la base de l'activité normale et sont valorisés selon la méthode de l'avancement.

Dépréciations :

Lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur du montant de la différence.

Une dépréciation est déterminée pour tenir compte de la rotation lente du stock ou de la destination de certains matériels (matériel de démonstration par exemple).

5.2.5 Créances

Les créances sont valorisées en valeur nominale. Elles sont dépréciées sur la base d'une analyse au cas par cas lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Ce risque est apprécié en tenant compte des assurances crédit éventuellement souscrites.

Elles sont constituées par les ventes de biens et services produits. Pour les transactions qui ne comprennent que des services, la créance n'est comptabilisée que lorsque les services sont rendus.

La société externalise la gestion de ses créances clients hors groupe dans le cadre de conventions d'affacturage. Les encours de créances cédées pour lesquelles l'intégralité des risques a été transférée au factor sont déduits de la rubrique « créances clients ». Celles pour lesquelles l'intégralité des risques n'a pas été transférée sont maintenues en créances clients. Le financement reçu apparaissant dans la rubrique « Concours bancaires courants ».

5.2.6 Valeurs mobilières de placement

La société a souscrit un contrat de liquidité afin de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations de ses titres. Les opérations effectuées pour son compte par la société de bourse signataire du contrat sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement.



Les actions propres sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse connu à la date de clôture de l'exercice.

5.2.7 Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change de la date de facturation. A la fin de l'exercice, les créances et dettes sont valorisées au cours de change officiel de clôture. Un écart de change positif ou négatif est constaté et comptabilisé. Une provision pour risque de change est constatée pour couvrir le risque de perte latente.

5.2.8 Indemnités retraites

A leur départ en retraite, les employés perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions conventionnelles.

La politique est de ne pas constituer de provision au titre des droits acquis par le personnel mais de prendre la charge correspondante dans l'exercice du paiement effectif de la dette.

Toutefois, lors de la transmission universelle du patrimoine de Quantel Laser Diodes à Quantel SA, cette dernière a repris dans ses comptes la provision pour Indemnités de Départ à la retraite comptabilisée par Quantel Laser Diodes. Cette provision sera reprise au fur et à mesure des départs des salariés de la société absorbée.

5.2.9 Garantie

Les produits vendus bénéficient d'une garantie couvrant les frais de réparation éventuels pendant des durées variant de un à trois ans. Une provision est établie, au moment de la vente des produits concernés, pour couvrir le coût estimé de cette garantie.

La provision pour garanties données aux clients est calculée en comparant le chiffre d'affaires réalisé sur les 3 dernières années et ventilé par période de garantie, aux dépenses de garantie faites durant les 2 dernières années.

5.2.10 Autres provisions

Les autres provisions sont destinées à couvrir des risques que des événements survenus ou en cours rendent probables à la date de clôture. Elles ont un caractère estimatif quant à leur montant.

5.2.11 Chiffre d'affaires

Les revenus sont constitués par les ventes de biens et services produits. Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages importants inhérents à la propriété des biens. Pour les transactions ne comprenant que des services, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les services sont rendus. Pour le chiffre d'affaires et les résultats relatifs aux contrats de prestation de services, la société applique la méthode du pourcentage d'avancement. Si le montant des prestations réalisées est supérieur au montant des prestations facturées, la différence figure en factures à établir ; dans le cas contraire, elle est comptabilisée en produits constatés d'avance. Toute perte à terminaison probable est immédiatement comptabilisée.

Pour les contrats à long terme (i.e. s'étalant sur plus de 12 mois) incluant généralement des phases d'études et de définitions de produits et composants, le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement en mesurant le % de réalisation des dépenses par rapport à l'enveloppe globale incluant : études, approvisionnements, main d'œuvre directe et indirecte, encadrement et aléas. Afin de limiter au maximum les risques quant à la reconnaissance du chiffre d'affaires (principalement son anticipation), le contrat est découpé en phases ou livraisons avec des dépenses associées. La performance de chaque élément du contrat est donc comptabilisée immédiatement et les coûts liés à des inefficiences (pertes de matières, coûts de main d'œuvre inattendus ...) sont constatées en charge.

5.2.12 Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 179 967 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 6459 - Charges de personnel - CICE.



Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE a pour objet de financer l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise au travers d'actions visant à favoriser son développement.

5.2.13 Continuité d'exploitation

Compte tenu des commandes déjà enregistrées et de l'évolution de l'activité, la Direction financière considère que la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause pour les 12 mois à venir.

Cette position est étayée par les prévisions d'exploitation et le plan de prévisionnel de trésorerie établis mensuellement pour l'exercice 2018. C'est dans ce contexte que les comptes de la société ont été arrêtés selon le principe de la continuité d'exploitation.

Ils ont été arrêtés le 28 mars 2018 par le Conseil d'Administration.

Les comptes sociaux de Quantel SA sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Informations relatives aux postes de bilan

5.2.14 Tableau des immobilisations et amortissements

Immobilisations	Valeur brute 31/12/2016	Augmentation	Diminution	Valeur brute 31/12/2017
Brevets, licences, marques	713		650	63
Fonds de commerce	614			614
Logiciels	487	208	2	693
Immobilisations incorporelles	1 813	208	652	1 369
Construction s/ sol d'autrui	115	0		116
Matériel industriel	5 079	131	592	4 617
Installations générales, Agencements, Aménagements	450	17	56	411
Mobilier et Matériel de bureau	1 066	36	9	1 092
Immobilisations en cours	23	23	12	34
Immobilisations corporelles	6 733	207	670	6 270
Titres de participation	31 195	10 072		41 267
Autres Immobilisations financières	882	1	5	878
Créances rattachées à des participations	0			0
Immobilisations financières	32 077	10 073	5	42 145
Total général	40 624	10 488	1 327	49 784

Amortissements & dépréciations des immobilisations	Valeur 31/12/2016	Augmentation	Diminution	Valeur 31/12/2017
Brevets, licences, marques	610	70	618	62
Logiciels	413	79	2	489
Immobilisations incorporelles	1 023	149	620	551
Construction s/ sol d'autrui	103	1		104
Matériel industriel	4 624	168	440	4 353
Installations générales, Agencements, Aménagements	192	34		226
Matériel de transport	0			0
Mobilier et Matériel de bureau	903	71	30	944
Immobilisations corporelles	5 823	274	469	5 627
Titres de participation	5 986			5 986
Dépôts et cautionnement	0			0
Immobilisations Financières	5 986	0	0	5 986
Total	12 832	422	1 090	12 164

Le fonds de commerce qui apparaît au bilan pour 614K€ est relatif à l'absorption de la société Quantel Laser Diodes en juin 2009.

Comme indiqué au 5.1 l'année 2017 a été marquée par le rapprochement entre le groupe Keopsys et le groupe Quantel, par l'apport par ESIRA à Quantel de l'intégralité des actions et parts sociales qu'elle détenait dans les sociétés Keopsys (7.271K€), LEA Photonics (1.500 K€), Sensup (900K€) et Veldys (1K€). Cette opération a été réalisée le 6 octobre 2017 pour un montant total de 9.672K€.

En complément Quantel a procédé à une augmentation du capital social de Sensup pour un montant de 400K€ le 29 décembre 2017 le portant ainsi de 900.000 € à 1.300.000 € par la voie d'un apport en numéraire et par création de 4.000 actions ordinaires nouvelles intégralement souscrites et libérées par l'associée unique.

Les dépôts et cautionnements correspondent principalement aux dépôts de garantie sur le bâtiment des Ulis pour 850K€

5.2.15 Titres de participation

Sociétés (chiffres en K€)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Part du capital	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Prêts et Avances Consentis	Cautions et avals donnés par la société	CA HT dernier exercice	Résultat dernier exercice	Dividendes perçus
Quantel Médical 11 rue du bois joli 63808 Courmon sur Auvergne	4 950	3 271	100%	10 090	10 090	2 025	227	29 413	1 323	350
Quantel USA 49 Willow Peak Drive, Bozeman, MT 59718 - USA	4 301 K\$	5 889 K\$	100%	15 103 K€	15 103 K€	1 361 K\$	0	19 193 K\$	-857 K\$	-
Atlas lasers 2 bis Avenue du Pacifique 91941 Les Ulis	5 038	-5 509	100%	5 038	0	222	0	0	-6	0
Sofilas 2bis Avenue du Pacifique 91941 Les Ulis	2	31	100%	2	2	2	0	0	34	0
Medsurge Holding Inc 14850 Quorum Drive - Suite 120 Dallas, TX 75254- 7050			10%	949	-	-	0	0		0
Keopsys 2 rue Paul Sabatier 22300 Lannion	2 098	1 164	100%	7 271	7 271	1 000	0	15 124	2 997	0
Lea Photonics 2 rue Paul Sabatier 22300 Lannion	1 500	217	100%	1 500	1 500	0	0	6 654	251	0
Sensup 4 av Peupliers, 35510 CESSON SÉVIGNÉ	1 300	-632	100%	1 300	1 300	0	0	496	-136	0
Veldys 2 rue Paul Sabatier 22300 Lannion	1	-81	99%	1	-	-	-	253	2	-
Autres participations	-	-	-	15	15	-	-	-	-	-



La société procède chaque année à l'évaluation des sociétés filiales dont elle détient les titres par la méthode des cash-flows futurs actualisés (DCF). La mise en œuvre de cette méthode, tenant compte d'un coût moyen pondéré du capital de 10 % n'a pas conduit à constater des dépréciations supplémentaires.

5.2.16 Stocks et en-cours

Stocks et en-cours	Brut	Dépréciations	Net 2017	Net 2016
Matières premières et consommables	3 756	1 320	2 437	3 373
Travaux en cours	683	0	683	862
Produits Finis	877	270	607	843
Marchandises	73	11	62	450
Total	5 389	1 601	3 789	5 528

5.2.17 Créances

Etat des créances	Montant Brut 2016	Montant Brut 2017	A 1 an au +	A + d'un an
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières	881	877	680	197
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	97	82	82	
Autres créances clients	5 388	5 044	5 044	
Total Clients	5 485	5 126	5 126	0
Avances et acomptes versés sur commandes	167	210	210	
Personnel et comptes rattachés	16	36	36	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1	0	0	
Impôts sur les bénéfices (*1)	6 065	5 441	1 334	4 107
Taxe sur la valeur ajoutée	65	116	116	
Autre impôts, taxes et vers. as	18	3	3	
Avoirs à recevoir	256	92	92	
Groupe et associés	2 687	4 438	4 438	
Subventions	396	283	283	
Créances liées à l'affacturage	466	507	507	
Divers	0	0	0	
Total Autres créances	9 970	10 916	6 809	4 107
Charges constatées d'avance	402	466	466	
Totaux	16 905	17 597	13 292	4 305

(1*) L'impôt sur les bénéfices de 2017 se décompose en :

Crédit impôt recherche 2014 : 1 028 K€ dont 775 K€ cédés à titre de garantie professionnelle à des établissements bancaires

Crédit impôt recherche 2015 : 1 170 K€ dont 935 K€ cédés à titre de garantie professionnelle à des établissements bancaires

Crédit impôt recherche 2016 : 1 113 K€ dont 1 049 K€ cédés à titre de garantie professionnelle à des établissements bancaires
Crédit impôt recherche 2017 : 1 001 K€
Crédit impôt compétitivité emplois 2014 : 270 K€ dont 244 K€ cédés à titre de garantie professionnelle à des établissements bancaires
Crédit impôt compétitivité emplois 2015: 259 K€ dont 230 K€ cédés à titre de garantie professionnelle à des établissements bancaires
Crédit impôt compétitivité emplois 2016: 263 K€ dont 221 K€ cédés à titre de garantie professionnelle à des établissements bancaires
Crédit impôt compétitivité emplois 2017: 300 K€ dont 261 K€ cédés à titre de garantie professionnelle à des établissements bancaires
Crédit impôt Mécénat 2015: 36 K€
Soit un total de K€ : 5 441 K€

5.2.18 Contrat de liquidité

Au 31 décembre 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 5 632 actions ;
- 59 227,24 euros en espèces.

Les actions Quantel ont été achetées/vendues dans le cadre du contrat de liquidité en vigueur, aux conditions de prix suivantes :

Nombre d'actions auto-détenues au 31/12/17	5 632
Nombre de titres achetés du 01/01/2017 au 31/12/17	111 672
Nombre de titres vendus du 01/01/2017 au 31/12/17	118 274
Cours moyen des achats	5,0595 €
Cours moyen des ventes	4,9954 €
Prix de revient moyen unitaire des titres en portefeuille au 31/12/17	6,6553 €

5.2.19 Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	2017	2016
Crédit-bail immobilier / Loyer	213	213
Locations / Crédit-bail mobilier	61	56
Sécurité - Entretien et réparation	35	32
Assurances	18	18
Honoraires/Etudes	81	46
Voyages et déplacements	9	16
Poste/ Telecom/WEB	2	2
Extension de garantie	22	0
Foires, expositions, séminaires	10	3
Divers	15	15
Total	466	402

5.2.20 Variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Totaux capitaux propres
Situation au 31/12/15	8 096	21 153	393	-4 281	1 517	0	26 877
Mouvements							
- Affectation du résultat en RAN				1 517	-1 517		0
- Augmentation de capital	736	1 513					2 249
- divers							0
- Résultat de l'exercice					-120		-120
Situation au 31/12/16	8 832	22 666	393	-2 764	-120	0	29 007
Mouvements							
- Affectation du résultat en RAN				-120	120		0
- Augmentation de capital	6 939	2 198					9 137
- divers							0
- Résultat de l'exercice					1 683		1 683
Situation au 31/12/17	15 771	24 864	393	-2 883	1 683	0	39 827

Au 31 décembre 2017, le capital social est composé de 15 771 457 actions entièrement libérées, d'un euro chacune, soit 15 771 457 €. Elles étaient détenues au 31 décembre 2017 par :

	Nb d'actions	% du capital	Nb droits de vote ⁽¹⁾	% droits de vote ⁽²⁾
EURODYNE ⁽³⁾	1 690 892	10,72%	2 434 958	14,57%
ESIRA ⁽⁴⁾	6.939.441	44,00%	6.939.441	41,53%
Concert EURODYNE/ESIRA	8.630.333	54,72%	9.374.399	56,10%
Amiral Gestion	986.256	6,25 %	986.256	5,90 %
Cogefi Gestion	404.587	2,56 %	404.587	2,42 %
Keren Finance	589.396	3,74 %	589.396	3,53%
Autre dont public	5.160.885	32,72%	5.353.805	32,04%
Total	15.771.457	100,00%	16.708.443	100,00%

- (1) Droits de vote exerçables en assemblée générale des actionnaires.
- (2) Les pourcentages de droits de vote exprimés dans ce tableau sont calculés sans tenir compte des actions auto-détenues par la Société qui sont privées de droits de vote en application des dispositions de l'article L.225-210 du Code de commerce, soit sur un nombre total de droits de vote réels de 16.708.443 au 31 décembre 2017.
- (3) La société EURODYNE est une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le capital est, depuis le 18 octobre 2016, majoritairement détenu par Monsieur Marc Le Flohic, administrateur et Président Directeur Général de la Société. Préalablement à cette date, le capital d'EURODYNE était intégralement détenu par Monsieur Alain de Salaberry, administrateur et Président Directeur Général de la Société jusqu'au 18 novembre 2016.
- (4) La société ESIRA est une société par actions simplifiée, dont le capital est détenu à 85% par Monsieur Marc Le Flohic, Président-Directeur général de la Société.

Actions gratuites

L'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2016 a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans la limite d'un plafond représentant 10% du capital social de la Société existant à la date de décision d'attribution.

Le Conseil d'administration a procédé le 3 juin 2016 à l'attribution gratuite d'un nombre de 339 650 actions de la Société au profit des salariés et mandataires sociaux de la Société et de certaines des sociétés qui sont liées.

L'attribution des actions gratuites à leurs bénéficiaires n'est définitive qu'au terme d'une période d'acquisition de 2 ans. L'attribution définitive des actions gratuites est également soumise à une condition de présence au sein du Groupe et à des conditions de performance fixées par le Conseil d'administration.

La valeur du plan d'attribution a été déterminée de la manière suivante :

Plan d'action gratuites	Plan du 03/06/2016	Plan du 03/06/2016	Plan du 03/06/2016	Total
Nombre d'actions gratuites totales attribuées à l'origine (A)	129 650	60 000	150 000	339 650
Date du conseil décidant l'attribution	03/06/2016	03/06/2016	03/06/2016	
Fin de la période d'acquisition	03/06/2018	03/06/2018	03/06/2018	
Cours de l'action à la date d'attribution (B)	3,91	3,91	3,91	
Forfait social (C)	20%	20%	20%	
Valeur du plan au 03/06/2016 (A*B* (1+C))	608 318	281 520	703 800	1 593 638
Nombre d'actions gratuites annulées/refusées	14 350	60 000	150 000	224 350
Nombre d'actions restantes (D)	115 300	0	0	115 300
Valeur du plan au 31/12/2017 (D*B* (1+C))	540 988	0	0	540 988

5.2.21 Provisions

Nature des provisions	Montant début de l'exercice	Augmentations - Dotations	Reprises		Montant fin de l'exercice
			Consommations	Non Consommées	
Amortissements dérogatoires	0			0	0
Total I	0	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges					
- Pour garanties données aux clients	135		2		132
- Pour pertes de change	221	426	221		426
- Pour pensions et obligations similaires	59		19		40
- Pour autres provisions pour risques	182	52	32		202
Total II	597	478	274	0	800
Provisions pour dépréciation :					
- Sur stocks et en-cours	1 652	1 601		1 652	1 601
- Sur comptes clients	97	16	33		81
- Sur comptes courants	216				216
- Sur titres de participation	5 986				5 986
- Sur caution	0				0
Total III	7 952	1 617	33	1 652	7 884
Total général	8 548	2 095	307	1 652	8 684
Exploitation		2 054	307	1 652	
Financières		41			
Exceptionnelles					
Total		2 095	307	1 652	

5.2.22 Emprunts et dettes financières

Emprunts et dettes financières	2017	2016
Emprunt en obligations provenant de Micado	2 800	2 800
<i>Total des emprunts obligataires</i>	<i>2 800</i>	<i>2 800</i>
Emprunt auprès des établissements de crédit	3 629	608
Emprunt GIAC	0	0
Intérêt sur emprunt	61	56
Avance liée au CIR	2 759	3 148
Avance liée au CICE	955	862
Mobilisation créances	1 334	929
Crédits bancaires à court terme	0	0
Découverts bancaires	4	6
<i>Total Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit</i>	<i>8 742</i>	<i>5 609</i>
Avances prospection	0	0
Compte courant	1 523	1 325
<i>Total des emprunts obligataires</i>	<i>1 523</i>	<i>1 325</i>
Total Dettes financières	13 065	9 734
Avances remboursables	0	0
Total	13 065	9 734
Trésorerie active	5 703	3 688
Dettes financières nettes	7 362	6 046

La Société a émis, en décembre 2012, un emprunt obligataire de 2 800 000 euros représenté par 28 obligations de 100 000 euros de valeur nominale chacune, ne donnant pas accès au capital, portant intérêt au taux de 7,95 % l'an et venant à échéance le 2 octobre 2018. Les obligations émises, qui ont été intégralement souscrites par le fonds Micado France 2018, sont cotées sur le marché Alternext d'Euronext à Paris sous le code ISIN FR0011368349.

5.2.23 Dettes

Etat des dettes	Montant Brut 2016	Montant Brut 2017	A 1 an au +	A + 1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Autres emprunts obligataires	2 800	2 800	2 800	0	0
Dettes auprès des établissements de crédit	5 608	8 742	5 215	2 245	1 282
Concours bancaires	-	-	-	-	
Groupe et associés :	1 325	1 523	1 523		
Total Dettes financières	9 733	13 065	9 538	2 245	1 282
- Avances remboursables	0	0	0	0	
Total Dettes financières diverses :	0	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	2 745	3 344	3 344		
Dettes sur immobilisations	0	3	0		
Total Dettes Fournisseurs :	2 745	3 347	3 345	0	0
- Personnel et comptes rattachés	968	890	890		
- Sécurité sociale et comptes rattachés	923	836	836		
- impôts sur les bénéficiaires					
- T.V.A. à décaisser	150	69	69		
- Autres charges fiscales	199	275	275		
Total Dettes fiscales et sociales :	2 240	2 070	2 070	0	0
Subventions	571	325	325		
Dettes diverses	115	26	26		
Total Autres Dettes :	686	351	351	0	0
Subventions constatées d'avance	0	0	0		
Produits constatés d'avance (*1)	2 783	779	779		
Total produits constatés d'avance :	2 783	779	779	0	0
Totaux	18 187	19 611	16 082	2 245	1 282

Emprunts remboursés en cours d'exercice : 279 K€

(*1) Les produits constatés d'avance concernent des prestations restant à effectuer sur contrats et produits facturés pour 779 K€ ;

5.2.24 Produits à recevoir

Produits à recevoir	2017	2016
Contrats	845	291
Prestations de SAV	9	10
Refacturation Immobilisations		
Total	854	301

5.2.25 Charges à payer

Charges à payer	2017	2016
Factures non parvenues	931	530
Dettes sur congés payés	872	963
Autres dettes de personnel	460	495
Total	2 263	1 988

5.2.26 Ecart de conversion

Actif	2017	2016
Créances rattachées à des participations		
Clients	407	35
Fournisseurs	20	185
Total	426	220

Passif	2017	2016
Fournisseurs	401	159
Clients	1	27
Total	402	186

5.3 Notes sur le compte de résultat

5.3.1 Chiffre d'affaires

Ventilation	2017	2016
Ventes France	18 281	17 239
Ventes Export	16 934	12 981
Total	35 215	30 220

5.3.2 Répartition des ventes par zones géographiques

Pays	CA 2017	% du CA	CA 2016	% du CA
France	18 281	52%	17 239	57%
Hong Kong	2 619	7%	93	0%
Etats-Unis	2 251	6%	2 292	8%
Allemagne	1 713	5%	1 790	6%
Corée	1 771	5%	1 339	4%
Chine	1 795	5%	1 200	4%
Autres pays	6 784	19%	6 266	21%
	35 215	100%	30 220	100%

5.3.3 Exposition aux risques de change

Nos facturations en devises se sont élevées en 2017 à 13 448K€ contre des achats à hauteur de 8 879K€. Le risque de change porte donc sur 4 569K€.

5.3.4 Frais de recherche et développement

Le montant des frais de R&D pour l'année 2017 s'élève à 3 437K€ et se ventile comme suit :

Frais de R&D	2017	2016
R&D immobilisés	0	0
R&D passés en charges	3 437	3 273
Total	3 437	3 273

5.3.5 Reprises de provision d'exploitation

Les reprises de provisions d'un montant de 1 959 K€ se décomposent comme suit :

Ventilation	2 017	2 016
Garantie	2	0
Stocks et en cours	1 652	1 425
Pensions et obligations similaires	19	8
Autres provisions pour charges	0	0
Autres provisions pour risques	32	212
Provision pour pertes de change d'exploitation	221	
Clients	33	0
Total	1 959	1 645

En 2017, les 7K€ de transfert de charges correspondent à des charges diverses d'exploitations.

5.3.6 Effectifs

Effectifs	2017	2016
Etude et Fabrication	107	120
Commercial	10	10
Administratif	21	23
Total au 31/12	138	153
Effectif moyen sur la période	144	147

5.3.7 Dotations aux provisions d'exploitation

Ventilation	2 017	2 016
Garantie clients	0	7
Autres provisions pour charges	52	52
Stocks et en cours	1 601	1 652
Compte courant	0	12
Provision pour pertes de change d'exploitation	385	
Clients	16	9
Total	2 054	1 731

5.3.8 Résultat financier

Produits financiers	2017	2016
Produits financiers de participations	350	0
Autres intérêts et produits assimilés (*1)	57	60
Reprises sur provisions transferts de charges	0	105
Différences positives de change	29	296
Total	436	461
(*1) dont 42 K€ de produits financiers afférents aux entités liées		

Charges financières	2017	2016
Dotations financières aux amortissements et provisions	41	210
VNC actifs financiers cédés	0	105
Intérêts et charges assimilés	303	307
Différences négatives de change	51	297
Total	395	919

5.3.9 Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels	2017	2016
Régularisation tiers	8	4
Litiges prud'homaux (dont provision)	0	73
Cession du fonds de commerce à Keopsys	187	0
Bonis sur actions propre	28	20
Total	224	97

Charges exceptionnelles	2017	2016
Amendes et pénalités	2	6
Divers fiscal et social	0	18
Actions propres	2	6
VNC des actifs corporels cédés	34	8
VNC des actifs cédés (Fonds de commerce)	187	0
Régularisation tiers	4	0
Litiges prud'homaux (dont provision)	0	5
Total	229	43



5.4 Autres informations

5.4.1 Engagements hors bilan

Indemnités de départ en retraite :

Les engagements et charges afférents aux régimes à prestations définies sont évalués chaque année en tenant compte des conditions suivantes :

- Tables de mortalité 2011-2013
- Convention collective de la métallurgie
- Evolution des salaires : 1,00%
- Rotation des effectifs :
 - < 41 ans : 4.11%
 - >41 ans et <50 ans : 2.47 %
 - >50 ans : 0%
- Taux d'actualisation : 1,30%

Le montant des engagements hors bilan en matière d'indemnités de départ en retraite à verser est estimé, à la date du bilan, à 1 233 K€ (dont 40K€ liés à la transmission universelle du patrimoine de Quantel Laser Diodes à Quantel SA en 2009).

Cautions données sur marchés : 52 K€

Cession en garantie de créances professionnelles : 5 048K€ dont 2 759 K€ pour les crédits d'impôt recherche 2014 à 2016 et le Crédit Impôt Compétitivité Emploi 2013 à 2017 pour 955 K€

Encours Factor : 2 078K€

Le fonds de commerce de Quantel Medical a été affecté en nantissement de 1^{er} rang pour un montant restant dû de 27K€ au profit de la Banque Populaire du Massif Central et au 2^{ème} rang pour un montant de 28K€ au profit de la Banque Nuger. En complément du nantissement de 1^{er} rang, Quantel s'est portée caution solidaire à hauteur de 100% du capital restant dû au 31 décembre 2017 (27 K€).

Quantel s'est portée caution de tous les engagements de Quantel Medical auprès de la Banque Populaire du Massif Central (200 K€ au 31 décembre 2017) pour un montant maximum de 500 K€.

Les titres des filiales de Quantel ne font l'objet d'aucune sûreté ou garantie.

5.4.2 Ventilation de l'impôt

	Résultat courant	Résultat financier	Résultat exceptionnel	Résultat net
Résultat avant impôt	76	42	-5	113
Impôt théorique	252	57	-2	308
Compensation déficit	-252	-57	2	-308
Impôt exigible	0	0	0	0
Crédit impôt recherche	830			830
Crédit impôt compétitivité emploi	180			180
Crédit impôt apprentissage	0			0
Produit de l'intégration fiscale	560			560
Total impôt	1 570	0	0	1 570
Résultat après impôt	1 647	42	-5	1 683

5.4.3 Intégration fiscale

La Société Quantel, tête de groupe, intègre fiscalement la société Quantel Médical depuis 2001, la société Atlas Lasers depuis 2003 et la société Sofilas depuis 2009.

Présentation de la position fiscale du groupe :

Sociétés intégrées - 2017	Ouverture	Augmentation	Utilisation	Clôture
Déficit restant à reporter	24 936		1 184	23 752
Total Base déficitaire reportable	24 936			23 752
Taux Applicable	33%			28%
Crédits d'impôt liés aux reports déficitaires	8 312			7 917

Le groupe disposait au 31/12/2017 de 23 752 K€ de reports déficitaires.

La société QUANTEL SA dispose également de 4 282 K€ de déficits propres.

5.4.4 Rémunération des dirigeants

- Membres du Conseil d'administration : 25 K€
- Direction générale : 186 K€.

5.4.5 Opérations intervenues après la clôture

Aucun événement significatif concernant la Société ou le Groupe n'est survenu depuis la clôture du dernier exercice et ne nous semble devoir être signalé